

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2008



Contact financements:
Ariane Grésillon
E-mail : agresillon@abolition.fr

Cécile Thimoreau
Directrice
E-mail : cthimoreau@abolition.fr

**Ensemble
contre
la peine
de mort**

3 rue Paul Vaillant Couturier
92320 Chatillon
France

Tél. : +33 1 57 63 03 57
Fax : +33 1 57 63 89 25
Email : ecpm@abolition.fr

INTRODUCTION

Grâce à votre soutien, ECPM a pu cette année encore poursuivre son combat sur tous les fronts et sur tous les continents pour une justice sans peine de mort : parce que les droits humains sont universels et indivisibles et que le premier de ces droits est celui de vivre !

Ce rapport d'activités retrace une année dense et passionnante. L'année 2008 a effectivement été particulièrement riche en événements importants pour le combat que nous menons. Les Jeux Olympiques en Chine, pays champion du monde des exécutions, ont permis de lancer une série d'actions à destination de ce pays. ECPM a également mobilisé en France, poursuivi ses campagnes de lobbying, ses publications, et mené des séminaires de sensibilisation en Afrique. L'année 2008 c'est aussi la réélection d'ECPM au poste de secrétaire exécutif de la Coalition mondiale pour deux nouvelles années. Une Coalition qui a encore grandi, forte désormais de 83 membres. 2008 c'est enfin un an de forte restructuration en interne, pour une association toujours plus professionnelle.

2009 s'ouvre sur une magnifique perspective : l'organisation du 4^e Congrès mondial contre la peine de mort de Genève où vous êtes naturellement conviés !

Cécile Thimoreau
Directrice d'ECPM

SOMMAIRE

ECPM

Organisation interne de l'association02

Activité 1

Fédérer les abolitionnistes du monde pour gagner en efficacité03

Activité 2

Publier pour informer, capitaliser les savoirs et agir07

Activité 3

Eduquer et sensibiliser à l'abolition en France09

Activité 4

Renforcer les capacités des acteurs et/ou agir avec eux10

Activité 5

Agir en faveur des condamnés à mort12

Activité 6

Des actions de lobbying pour faire avancer l'abolition14

ECPM

2

ECPM

ORGANISATION INTERNE DE L'ASSOCIATION

Une association demande un travail constant sur son fonctionnement et sa gouvernance. En 2008 ECPM a, parallèlement à la mise en œuvre de ses actions, œuvré à renforcer son organisation interne. ECPM a :

- initié une réflexion approfondie sur sa stratégie d'action. Un financement du ministère des affaires étrangères français a permis de recruter un consultant qui accompagnera le Conseil d'administration dans son analyse au cours de l'année 2009 ;
- réformé et amélioré son système de comptabilité analytique et le suivi social et fiscal de l'association ;
- développé ses outils de management RH (répartition des tâches, formations professionnelles, procédures d'évaluation et d'autoévaluation annuelles, adoption d'un règlement intérieur...);
- créé de nouveaux outils de mobilisation pour les bénévoles (kits de vulgarisation et de renforcement des compétences) ;
- identifié de nouveaux locaux, plus spacieux pour un coût équivalent, l'aménagement a eu lieu en mars 2009 ;
- entamé la réforme de ses statuts datant de 2006.

Un stand ECPM



ACTIVITÉ 1

FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES DU MONDE POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

GENÈVE 2010, POUR UN 4^E CONGRÈS MONDIAL

Tous les trois ans, ECPM organise, en collaboration avec la Coalition mondiale contre la peine de mort, le Congrès mondial contre la peine de mort, le plus grand rassemblement d'acteurs abolitionnistes du monde. À l'invitation de la Confédération suisse, la prochaine édition se tiendra à Genève fin février 2010. Le Congrès permet de fédérer les forces abolitionnistes, de renforcer la dimension internationale de la lutte contre la peine de mort et d'élaborer des stratégies communes, au niveau national, régional et international en vue de l'abolition universelle.

ÉDITION ET CÉRÉMONIE DE REMISE DES ACTES DU 3^E CONGRÈS MONDIAL

En avril 2008, un an après le Congrès mondial contre la peine de mort de Paris, ECPM a publié les Actes de cette rencontre. Ils rendent compte des débats et tables rondes et permettent de tirer des conclusions, de dégager des orientations et d'entériner des stratégies abolitionnistes internationales. La cérémonie de remise des Actes s'est déroulée à l'Ambassade de Suisse à Paris. À cette occasion, Pascal Clément a honoré la cérémonie de sa présence en expliquant les raisons de sa conversion à l'abolition. L'ancien ministre de la justice du président Jacques Chirac a fait inscrire en 2007 dans la Constitution française l'abolition de la peine de mort après avoir été fervent défenseur de la peine de mort. Était également présent, Ashraf El-Hagug médecin bulgare d'origine palestinienne, condamné à mort en Libye et sauvé grâce à la mobilisation internationale dans ce que l'on appelle « l'affaire des infirmières bulgares ». Il a délivré un discours poignant. Rappelons qu'ECPM est à l'initiative d'une rencontre entre les deux candidats à la présidence française et les familles des infirmières bulgares. L'échange, a sensibilisé Nicolas Sarkozy qui, dès le lendemain de son élection, s'est engagé à mettre tout en œuvre pour que la France joue un rôle de premier plan auprès des autorités libyennes.

Le docteur Ashraf El Hagug, ancien condamné à mort en Libye aux côtés des infirmières bulgares, en présence de l'ambassadeur pour les questions politiques des droits humains de Suisse. Cérémonie de remise des Actes du 3^e Congrès mondial, Ambassade de Suisse à Paris. Avril 2008.



FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES DU MONDE POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

MISE EN PLACE DE L'ORGANISATION
INTERNE DU PROCHAIN CONGRÈS

Une coordonnatrice a été recrutée mi octobre 2008 pour piloter la conception et la mise en œuvre du 4e Congrès mondial. Elle a élaboré un plan d'organisation interne, identifiant les différents pôles d'activités : coordination, ressources humaines, mobilisation politique ; recherche de financements et partenariats ; programmation scientifique ; logistique ; communication et publications. Les missions, plannings et besoins en ressources humaines de chaque pôle ont également été analysés.

ÉLABORATION DU PROJET
DE 4E CONGRÈS MONDIAL

Un processus de consultation a été mené pour la conception du projet : les recommandations issues du 3e Congrès ont été collectées et analysées ; des consultants externes, les organisateurs des précédents Congrès, les membres du conseil d'administration et l'équipe d'ECPM ont été interviewés puis associés à la définition du projet.

En parallèle, les membres du Comité de pilotage de la Coalition mondiale, partenaire du Congrès pour la programmation scientifique, se sont réunis à Paris en janvier 2009. Un groupe de travail issu de la Coalition et animé par ECPM a été mis en place pour élaborer un programme détaillé. Une large consultation des membres de la Coalition a été lancée afin que le Congrès réponde au mieux aux besoins des acteurs abolitionnistes.

Ce processus interne à ECPM et en collaboration avec la Coalition mondiale a permis de dégager les grandes orientations du projet et des idées innovantes pour sa mise en œuvre ; de déterminer d'ores et déjà les objectifs généraux du Congrès, le public ciblé et les hautes personnalités à mobiliser ainsi que la structure du programme et les grandes thématiques du Congrès.

RECHERCHE DE FINANCEMENTS
ET PARTENAIRES

Un dossier complet de présentation du Congrès adressé aux partenaires et bailleurs doit permettre de mobiliser les partenaires. Le dossier retrace les succès des précédentes éditions, décrit le projet du 4e Congrès. Il comprend également un chronogramme d'activités et un budget prévisionnel. Il sera étoffé au cours de l'année 2009, notamment d'un programme détaillé fin juin.

Deux missions ont déjà été effectuées en Suisse pour prendre des contacts avec l'ensemble des partenaires mobilisés/mobilisables pour l'organisation du 4e Congrès mondial et la levée de fonds. Ces missions ont permis de formaliser le partenariat avec la Confédération suisse qui soutient largement le Congrès ; d'identifier le lieu de la tenue de l'événement ; et enfin de mobiliser les partenaires. ECPM prospecte pour un soutien politique et financier, logistique et bénévole, pour un soutien en communication ainsi que pour la programmation scientifique et culturelle.

L'affiche du 3^e Congrès mondial, et la salle principale de la Cité universitaire de Paris qui a accueilli le congrès.



ANIMER ET DÉVELOPPER LA COALITION MONDIALE

Avec 30 nouveaux membres en 2008, la Coalition mondiale contre la peine de mort, forte de désormais 83 membres a activement poursuivi sa mission en vue de l'abolition universelle de la peine de mort. Représentée dans 31 pays sur les 5 continents, la Coalition mondiale a plus que jamais confirmé en 2008 son rôle de pivot de la communauté abolitionniste mondiale. Elle lutte contre la peine de mort partout où elle est encore appliquée. Désormais autonome grâce au dépôt de ses statuts d'association sans but lucratif de droit français, elle a coordonné en 2008 les efforts de ses membres et mis en place quatre tâches principales, tout en continuant à faire pression sur les États rétentionnistes et en poursuivant la mise en place d'outils d'information et de sensibilisation à destination de ses membres, de la presse et de toute personne intéressée par la problématique de la peine de mort.

ACTION CHINE

Avec la perspective des Jeux olympiques de Pékin en août 2008, la Coalition mondiale a lancé en février 2008 une campagne de sensibilisation sur la situation de la peine de mort en Chine afin d'interpeller les autorités chinoises et les encourager à réformer le système de la peine de mort dans leur pays. Elle a notamment publié une lettre ouverte à l'attention de l'Assemblée nationale populaire de Chine lors de l'ouverture de sa session en février 2008.

Adressée au Président Hu Jintao, une pétition internationale a appelé à la transparence des informations relatives à la peine de mort et à l'instauration d'un moratoire sur les exécutions conforme à la tendance mondiale en faveur de l'abolition. Elle a recueilli plus de 256 000 signatures à travers le monde et a été remise officiellement à Hong Kong le 16 juin 2008 aux autorités chinoises suite à une conférence de presse réunissant des experts sur la peine

de mort. Cette action a attiré les grandes agences de presse (AFP, Reuter, AP, BBC...) qui ont relayé l'information reprise ensuite en quatre langues dans les médias de la région. A l'appui de sa campagne, la Coalition mondiale a diffusé des affiches et des brochures en anglais et en français à ses membres afin d'appuyer leurs démarches sous le titre « Certains records ne sont pas à battre ».

JOURNÉE MONDIALE 2008 CONSACRÉE À L'ASIE
Comme chaque année depuis 2003, la Coalition mondiale contre la peine de mort a initié et organisé la Journée mondiale contre la peine de mort le 10 octobre 2008. Elle a recensé 289 initiatives dans 50 pays afin d'alerter l'opinion publique internationale sur l'ampleur des exécutions en Asie. Les pays d'Asie ont été particulièrement impliqués. Alors que l'Asie compte à elle seule 60 % de la population mondiale, on estime que 85 à 95 % des exécutions mondiales y ont lieu. La Coalition mondiale a décidé de concentrer ses efforts sur 6 pays rétentionnistes : Inde, Corée du sud, Taïwan, Japon, Pakistan et Vietnam. Six appels ont été lancés et repris dans une pétition traduite en plus de sept langues qui a rassemblé plus de 25 000 signatures. La Chine n'a pas été choisie puisqu'elle avait déjà fait l'objet d'une campagne spécifique avant les jeux olympiques de Pékin. Pour la Journée mondiale Asie, un représentant du Comité de pilotage de la Coalition mondiale s'est rendu en Corée du Sud où il a assisté (à l'Assemblée nationale) au dépôt d'une proposition de loi pour abolir la peine de mort. À cette occasion, il a pu rencontrer les acteurs abolitionnistes institutionnels, professionnels, religieux et associatifs du pays. Il avait ensuite rendez-vous avec le responsable des droits de l'homme du ministère de la Justice, Chong-Hoon Kim, pour évoquer les chances de succès de cette proposition de loi.

Cette mission faisait écho à celle organisée à Taïwan, autre pays cible de la Journée mondiale, en juin 2008 ou une dél-

Affiches diffusées mondialement pour la Campagne Asie, thème de la journée mondiale 2008



FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES DU MONDE POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

gation de la Coalition mondiale avait été reçue par le président de la République et la ministre de la Justice taïwanaise. Ils avaient tous deux apporté leur soutien en faveur de l'abolition tout en précisant qu'il y avait encore trop d'opposition pour une abolition de droit dans leur pays.

Suite à la campagne, le Vietnam a introduit en novembre 2008 une réforme du code pénal visant à réduire le nombre de chefs d'accusation passibles de la peine capitale, en particulier les crimes non violents.

La Coalition mondiale développe systématiquement des outils d'information et de sensibilisation afin d'alimenter tous ses membres et ainsi démultiplier ses forces de lobbying. Elle s'appuie également sur son site Internet pour fournir une information précise et utile sur la peine de mort (www.worldcoalition.org) et elle publie une lettre mensuelle d'information en anglais et en français à plus de 800 contacts à travers le monde.

La Coalition mondiale a publié en 2008 le rapport Journée mondiale 2007 et l'a envoyé à 800 contacts à travers le monde.

CAMPAGNE MORATOIRE

La Coalition mondiale a rejoint l'appel pour un moratoire universel sur les exécutions initié en 1998 par ses membres (Sant' Egidio et Amnesty International).

La Coalition mondiale a pu mobiliser ses membres pour qu'ils militent dans leurs pays pour l'adoption de la résolution par l'Assemblée générale des Nations unies. Le 18 décembre 2008, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait, avec une très large majorité, la résolution 63/168 par laquelle elle « engage tous les États qui maintiennent encore la peine de mort à [...] instituer un moratoire sur les exécutions en vue de l'abolition de la peine de mort ».

CAMPAGNE PROTOCOLE 2

La Coalition mondiale a initié en 2008 une campagne de ratification du Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP).

Le Deuxième Protocole est le seul traité à vocation universelle interdisant les exécutions et prévoyant l'abolition totale de la peine de mort. La Coalition mondiale a donc choisi de développer une campagne dont l'objectif final serait la ratification du Deuxième Protocole par tous les États parties au PIDCP, qu'ils soient abolitionnistes pour tous les crimes ou pour les seuls crimes de droit commun. Elle a notamment organisé en avril 2008 un atelier réunissant le rédacteur de ce Protocole, Marc Bossuyt, et des experts

internationaux. En 2008, 5 pays ont ratifié le Protocole additionnel. En 2009, la Coalition mondiale concentrera ses efforts sur 10 pays pour qu'ils en fassent de même.

ÉTUDES

La Coalition mondiale a publié deux études en 2008 :

- un rapport intitulé : « La peine de mort dans l'Afrique des Grands Lacs : Acteurs, Arguments et Stratégies » réalisé par Franck Gorchs-Chacou et Caroline Sculier et qui s'intéresse particulièrement à quatre pays de la région – Burundi, Ouganda, République démocratique du Congo et Rwanda.

- une étude intitulée : « La Lutte contre la peine de mort dans le monde arabe. Acteurs, arguments et perspectives ». Réalisée par Mona Chamass, cette étude décrit la situation de la peine de mort dans les 22 pays composant la Ligue des États arabes.

Ces études ont été largement diffusées aux membres de la Coalition ainsi qu'aux acteurs politiques des régions étudiées.

OPÉRATIONS DE LOBBYING POLITIQUE :

En 2008, la Coalition mondiale a continué ses actions de mobilisation auprès des gouvernements : son appui au groupe de travail de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a permis l'adoption de la Résolution 136 (XXXVIII) 08 exhortant les États parties à observer le moratoire sur la peine de mort.

Elle a particulièrement assuré le suivi de la situation en Algérie, au Liban, au Liberia, au Burundi, en Jamaïque, en Corée du Sud et à Taiwan. La Coalition a également organisé des missions de lobbying auprès des autorités au Liberia, au Burundi, en Corée du Sud, à Taiwan, au Ghana et en Thaïlande.

En 2008, l'Assemblée générale de la Coalition mondiale s'est déroulée le 30 juin à Nantes, en marge du troisième Forum mondial des droits de l'homme. Avec plus de 150 participants, l'Assemblée générale est un lieu de rencontre de la famille abolitionniste mondiale. Elle a permis le renouvellement de l'organe de direction de la Coalition mondiale : le comité de pilotage, composé de 20 membres élus. Le secrétariat exécutif est cette fois encore ECPM, la secrétaire exécutive de la Coalition mondiale Cécile Thimoreau (directrice d'ECPM), et son trésorier Speedy Rice.

ACTIVITÉ 2

PUBLIER POUR INFORMER, CAPITALISER LES SAVOIRS ET AGIR

Ensemble contre la peine de mort articule sa politique éditoriale autour de trois principaux supports :

- Le site web www.abolition.fr
- Une lettre d'information en ligne mensuelle : Le mail de l'abolition.
- Un journal imprimé : *Le Journal de l'abolition*.

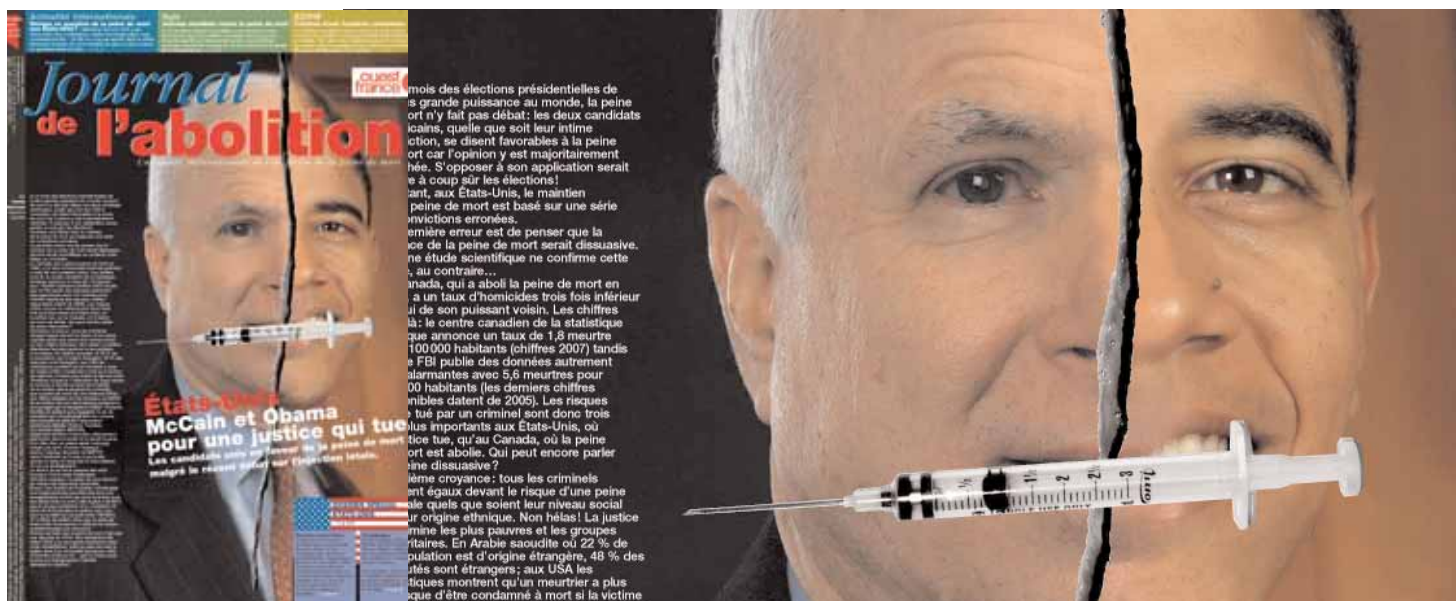
WWW. ABOLITION.FR

Le site Internet www.abolition.fr est destiné à un public francophone. Il délivre à la fois une veille informationnelle quotidienne sur la peine de mort et son abolition (brèves, flux RSS, etc.) et une base de données régulièrement actualisée sur la peine de mort (dossiers thématiques mensuels, fiches pays, rubrique La peine de mort en bref, etc.). Au mois d'avril 2008, par exemple, le dossier du mois a retracé l'ensemble des actions militantes menées par ECPM. Il regroupait un ensemble de reportages photographiques consacrés aux manifestations lors du passage de la Flamme olympique à Paris, à une mobilisation organisée à l'occasion du marathon de Paris ou à la remise des actes du 3^e Congrès mondial contre la peine de mort, à l'Ambassade Suisse à Paris. En juin, notre dossier du mois était consacré à l'action « Certains records ne sont pas à battre », organisée par le Collectif Chine JO 2008, dont ECPM est membre-fondateur, juste avant le début des Jeux olympiques d'été de Pékin. En octobre, puis novembre le mail a rendu compte des séminaires organisés respectivement au Maroc et en République démocratique du Congo (RDC). Le site Internet d'ECPM constitue un relais de mobilisation et d'information efficace. Un espace de sensibilisation à la problématique de l'abolition de la peine de mort regroupe également un ensemble d'outils permettant aux Internautes de mieux relayer le message de l'association (argumentaire contre la peine de mort, exposition *Sur le chemin de l'abolition universelle*, kits bénévoles, etc.).

CHIFFRES

Cette année, 194 976 visiteurs se sont rendus sur le site, soit plus de 16 000 visiteurs par mois. Les internautes ont en moyenne consulté entre 4 et 5 pages du site par visite. En tout sur l'année, 888 180 pages du site [abolition.fr](http://www.abolition.fr) ont été vues.

La Une du *Journal de l'abolition* d'octobre consacré aux USA.



LE MAIL DE L'ABOLITION

Le mail de l'Abolition est une lettre d'information en ligne mensuelle, envoyée sur abonnement gratuit. Chaque mois, le mail met en avant les principales informations diffusées sur le site www.abolition.fr.

Deux rubriques (A la Une et le Dossier du mois) permettent d'inviter mensuellement les abonnés au Mail de l'abolition à consulter les rubriques liées à l'actualité chaude du site, et à approfondir certains sujets.

L'accélération du rythme des exécutions au Japon, au début de l'année 2008 a ainsi fait l'objet d'un dossier sur le site abolition.fr, relayé par notre Newsletter, tout comme la situation en Chine au moment des JO de Pékin, les enjeux des élections américaines concernant la peine de mort ou encore le problème du nombre d'étrangers condamnés à mort en Arabie saoudite.

La rubrique « Actualité de la peine de mort » complète l'outil de Flux RSS, en revenant chaque mois sur les principales brèves d'actualité diffusées sur notre site. Les brèves sont publiées quasi quotidiennement, cette rubrique permet à ECPM de hiérarchiser l'information pour les internautes, en revenant sur les informations.

L'« Espace condamné » (Cf. activité « Agir en faveur des condamnés à mort ») est décliné dans notre Newsletter. Il permet d'attirer chaque mois l'attention de nos abonnés sur le cas d'un condamné à mort en particulier.

CHIFFRES

Le mail de l'abolition est envoyé chaque mois à 80 000 abonnés. Plus de 30 000 réagissent à cet envoi en cliquant sur les liens de la lettre d'information et en se rendant sur le site www.abolition.fr.

Nous avons dénombré 60 nouveaux abonnements au mois de janvier 2009.

LE JOURNAL DE L'ABOLITION

Le journal de l'abolition informe, en huit à seize pages, sur l'actualité de l'abolition et invite les lecteurs à se mobiliser. Diffusé gratuitement par ECPM, envoyé à la presse et aux décideurs, il est gracieusement imprimé par notre partenaire Ouest France à 20 000 exemplaires. ECPM a publié en 2008 deux Journaux de l'abolition : l'un spécial Chine autour des Jeux olympiques de Pékin et l'autre, spécial États-Unis à l'approche des élections présidentielles américaines.

Le journal de l'abolition est conçu et réalisé par une équipe de professionnels de la presse et par des militants. Des journalistes de métier rédigent les articles et encadrent les militants ou les intervenants spécialistes de l'abolition, invités à s'exprimer dans ses colonnes. Les derniers numéros sont distribués tout au long de l'année, à chaque action d'ECPM.

AUTRES PUBLICATIONS

Parallèlement, pour chaque action importante, ECPM sort une publication, pour mémoire et large diffusion. Cette année, les Actes du 3e Congrès mondial contre la peine de mort ont été imprimés à 500 exemplaires et envoyés à tous les participants, intervenants, partenaires et financiers du Congrès de Paris. Les trois enquêtes réalisées dans les couloirs de la mort de la région des Grands Lacs en 2005, 2006 et 2007 ont été réunies et publiées dans un ouvrage à l'occasion du séminaire en RDC et des Actes du séminaire du Maroc ont été rédigés, ils seront imprimés en français et en arabe au premier semestre 2009 (détails dans l'activité 4).

La page d'accueil du site Internet d'ECPM, abolition.fr



ACTIVITÉ 3

ÉDUCER ET SENSIBILISER À L'ABOLITION EN FRANCE

ÉDUCER À L'ABOLITION : L'EXPOSITION SUR LE CHEMIN DE L'ABOLITION UNIVERSELLE

Forte de l'agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, octroyé par le ministère de l'Éducation nationale et forte de l'agrément de jeunesse et des sports, l'association ECPM est plus que jamais consciente de l'importance d'enseigner l'abolition jusque dans les pays abolitionnistes : la bataille des consciences n'est pas encore gagnée ! ECPM a diffusé son exposition « Sur le Chemin de l'abolition universelle » auprès d'une demi-douzaine de Forums et d'établissements scolaires en 2008. Les 13 panneaux de l'exposition qui offrent un tour d'horizon de l'abolition de la peine de mort ont déjà enregistré des réservations pour 2009.

SENSIBILISER SUR TOUT TERRAIN : ECPM À LA RENCONTRE DU GRAND PUBLIC

Depuis ses origines, ECPM s'attache à aller à la rencontre du public le plus large possible pour promouvoir l'abolition et appeler les citoyens à agir auprès des condamnés à mort. ECPM se fixe pour mission de participer au plus grand nombre d'événements publics. ECPM a été présente en 2008 :

- Aux Rencontres du livre des droits de l'Homme de Paris ;
- Au Salon des initiatives de paix ;
- Au Forum mondial des droits de l'Homme à Nantes ;
- À la Gay Pride ;
- À la fête de l'Humanité.

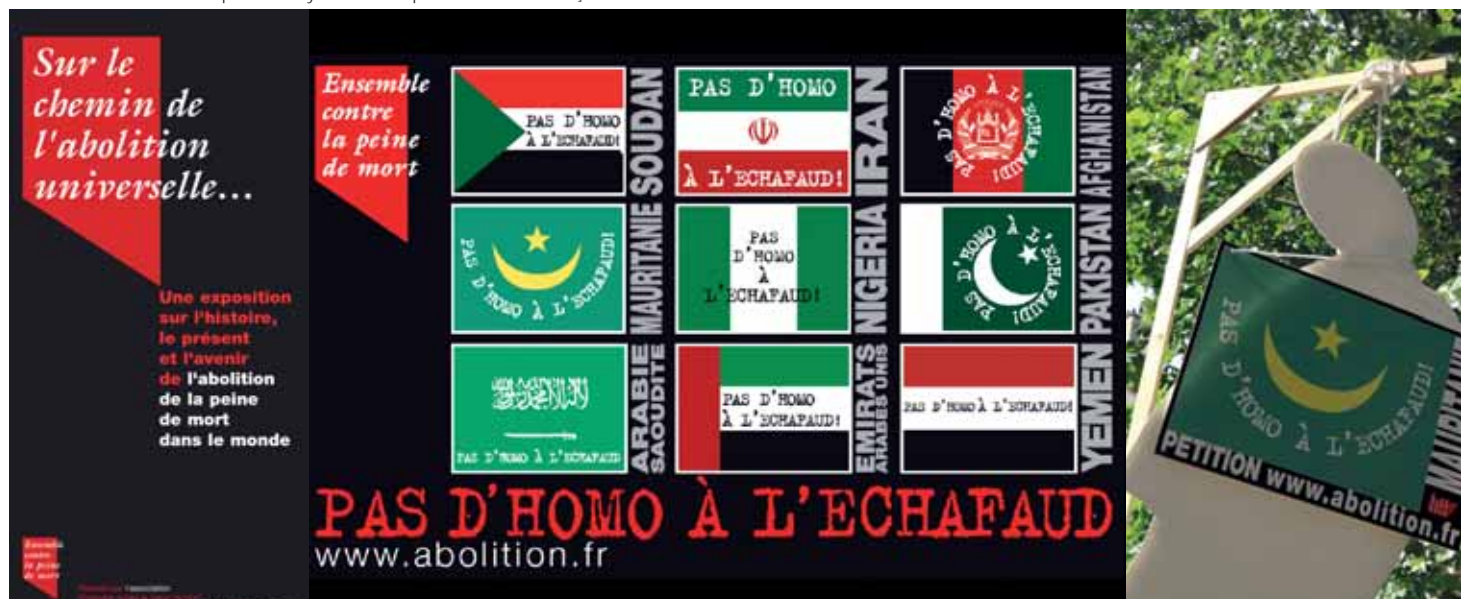
GAY PRIDE : PAS D'HOMO À L'ÉCHAFAUD.

Pour la 4^e année consécutive, ECPM a défilé avec son char composé de neuf potences grandeur nature pour dénoncer les pays dans lesquels la peine de mort est toujours prévue pour homosexualité. Au milieu de ces centaines de milliers de personnes réunies à Paris, ECPM a diffusé sa pétition « Pas d'homo à l'échafaud » et recueilli plusieurs centaines de signatures.

FÊTE DE L'HUMANITÉ : UN STAND POUR L'ABOLITION

Pour la quatrième année consécutive, ECPM a tenu le stand de l'abolition à la fête de l'Humanité. ECPM y a présenté son exposition, ses publications, a distribué des milliers d'autocollants et de documentations et recueilli des milliers de signatures pour ses pétitions en cours.

Nos outils de mobilisation pour la Gay Pride / L'exposition ECPM retraçant l'histoire de l'abolition.



ACTIVITÉ 4

RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS ET/OU AGIR AVEC EUX

CONCLUSION DES MISSIONS D'ENQUÊTE EN AFRIQUE DES GRANDS LACS FRANCOPHONE

Au mois de septembre 2008, ECPM a organisé en partenariat avec l'association Culture pour la paix et la justice (CPJ) et en association avec les partenaires des différentes enquêtes menées, une conférence régionale en République démocratique du Congo sur « L'abolition de la peine de mort en Afrique des Grands Lacs ».

L'objectif était de réunir sur une journée des intervenants du Burundi, du Rwanda et de RDC, afin d'adopter une stratégie collective d'abolition de la peine de mort, et de constituer un réseau régional d'acteurs abolitionnistes. Pour l'occasion, un ouvrage a été publié, il regroupe les 3 missions d'enquête réalisées dans les couloirs de la mort de la République démocratique du Congo (Prix des droits de l'Homme de la République française), du Rwanda et du Burundi.

Cent vingt participants composés d'avocats, de magistrats, d'universitaires, de journalistes et d'étudiants, ont pris part aux débats.

Le lendemain de la conférence, une délégation d'ECPM et de l'association CPJ a rencontré Vital Kamhere, Président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, afin de lui présenter les résultats des enquêtes menées dans les couloirs de la mort de RDC. Monsieur Kamhere s'est déclaré abolitionniste et a assuré que le Président de la République Joseph Kabila l'était également. Il s'est par ailleurs engagé à distribuer à l'ensemble des parlementaires congolais, une lettre de la coalition régionale visant à les sensibiliser sur la nécessité d'abolir la peine de mort.

La délégation d'ECPM et de l'association CPJ a été reçue le 18 novembre 2008 par Killy Kilungwa, directeur du centre pénitencier et de rééducation de Kinshasa (CPRK). Le directeur a affirmé avoir tenu compte des recommandations exprimées dans le rapport d'enquêtes judiciaires, en améliorant les conditions de détention des condamnés à mort. La délégation a pu le constater lors d'entrevues avec les prisonniers dans le quartier des longues peines.

- Les condamnés à mort peuvent désormais sortir de leur cellule de 8 heures à 18 heures et circuler librement dans la prison. Ils ont par exemple accès à la bibliothèque, dans laquelle ont été distribués des exemplaires des rapports d'enquêtes judiciaires ;
- Les « couloirs de la mort » ont été supprimés, et les cellules des condamnés à mort sont désormais mélangées aux autres ;
- Un certain nombre de condamnations à mort ont été commuées en peine de prison à perpétuité.

Si les conditions de détention des condamnés à mort sont loin d'être optimales, ces améliorations encourageantes témoignent de l'efficacité du travail de terrain des abolitionnistes.

Maitre Lievin, secrétaire exécutif de la coalition régionale des Grands Lacs.



SÉMINAIRE DE SENSIBILISATION AU MAROC

ECPM et le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH) ont organisé les 11 et 12 octobre 2008, un séminaire de réflexion sur la peine de mort à Rabat. Parlementaires, magistrats, avocats, académiciens, oulémas et des représentants d'organisations de défense des droits humains se sont ainsi réunis à l'hôtel Tour Hassan, afin de préparer les conditions d'un débat objectif sur la question de la peine de mort. Trois séances plénières, animées par 12 experts nationaux et internationaux (dont deux d'ECPM), se sont articulées autour des thématiques suivantes :

- Peine de mort et droits de l'Homme ;
- Peine de mort dans la doctrine islamique ;
- Peine de mort dans la législation nationale ;
- Peine de mort sous l'optique de la criminologie ;
- Peine de mort du point de vue international.

Organiser un séminaire sur la peine de mort en partenariat avec le Conseil Consultatif des droits de l'Homme était une grande première et une étape symbolique au Maroc. L'alliance d'une association française militante au nom évocateur et d'une institution marocaine prestigieuse (rappelons que le président du CCDH est nommé par le Roi) démontre que la société civile et les politiques peuvent travailler ensemble pour institutionnaliser le débat et ainsi faire avancer l'abolition.

Les débats durant ces deux jours de séminaire ont été intenses, passionnés et respectueux. Si certains (minoritaires) prônaient encore le maintien de la peine capitale, personne n'a remis en cause l'actuel moratoire sur les exécutions, ce qui en soi constitue déjà une avancée notable. En tout près de 140 personnes ont assisté aux débats et le nombre de prises de parole a tout simplement été remarquable.

Le dimanche, le programme prévoyait une clôture du séminaire à 13 h 30 mais la ferveur des congressistes nous a poussés à jouer les prolongations jusqu'à la fin de l'après-midi. C'est dire si le sujet passionne au Maroc, ECPM s'en réjouit et s'engage à poursuivre le partenariat avec le CCDH initié avec le regretté Driss Benzekri. Le défunt président du CCDH affirmait déjà en février 2007, lors du 3e Congrès mondial contre la peine de mort organisé par ECPM à Paris, sa foi en l'abolition et la volonté du Palais Royal d'aller dans ce sens.

Depuis plusieurs années, avec le travail de l'Instance Équité et Réconciliation (IER), le Maroc s'éloigne des années de plomb et initie officiellement le débat sur le thème des droits humains. Si l'IER a inclus l'abolition de la peine de mort dans ses recommandations, et si le CCDH y est favorable, le sujet reste sensible.

Chaque auditeur a eu la possibilité de prendre la parole au cours du séminaire de Rabat.



ACTIVITÉ 5

AGIR EN FAVEUR DES CONDAMNÉS À MORT

L'ESPACE CONDAMNÉS D'ABOLITION.FR : UN OUTIL POUR AIDER LES CONDAMNÉS À MORT

Parce qu'un condamné oublié est déjà à moitié mort, ECPM a développé depuis 2004 sur son site ww.abolition.fr un espace « Condamnés » s'attachant à recenser le plus grand nombre de cas de condamnés à mort et présentant des fiches d'identité et d'action accessibles à tous. Aux États-Unis, sur les 3 000 condamnés à mort, seulement quelques centaines ont la chance d'avoir un correspondant et des liens avec l'extérieur. Dans le reste du monde, la situation est bien pire : dans les pays d'Afrique il est difficile de connaître l'identité des victimes de la peine capitale. Au Japon, les condamnés sont tenus au secret.

L'année 2008 a permis une large ouverture de l'Espace condamnés qui est passé de 250 en 2007 à 400 condamnés en 2008, quant aux pays représentés ils ont également connu un fort accroissement, passant de 19 en 2007 à 33 en 2008 (États-Unis, Chine, Maroc, Algérie, Arabie saoudite, Gambie, Inde, Indonésie, Singapour, Vietnam, Iran, Japon, Malaisie, Ouganda, Pakistan, Jamaïque, Trinité et Tobago, Saint Kitts et Nevis, Vietnam, Zambie, Nigéria, Bangladesh, Sri Lanka, Taiwan, Biélorussie, Corée du Nord, Égypte, Émirats arabes unis, Yémen, Irak, Kenya, Koweït, Liban, Palestine)...

Il est difficile d'établir une évaluation du nombre de correspondants en lien avec les condamnés car le suivi serait trop coûteux. ECPM a cependant mené en 2008, un travail de recensement et d'évaluation des besoins des condamnés à mort américains. Au cœur des attentes, la recherche de correspondants permettant aux condamnés de rompre leur isolement et de trouver soutien et réconfort. Aux États-Unis, les condamnés ont désormais pris l'habitude de nous écrire directement pour nous faire part de leurs besoins, et transmettent notre adresse à leurs compagnons de cellule.

Un détenu à temps dans la prison de Kinshasa, RDC / L'espace condamné du site abolition.fr



Ensemble contre la peine de mort
 Ensemble Contre la Peine de Mort
 197/199 Avenue Pierre Brossolette
 92120 Montrouge - France
 Tel. : 01.57.21.22.73
 Fax : 01.57.21.22.74

CONGRÈS AGIR S'INFORMER SENSIBILISER

ESPACE CONDAMNÉS PAR PAYS

Vous souhaitez vous informer sur un condamné à mort particulier ou agir et vous engager plus avant dans son soutien, cet espace est le vôtre.

Choisissez un pays dans la liste ci-contre afin d'accéder à la liste des condamnés à mort et cliquez sur un nom pour accéder à toutes les informations utiles pour lutter auprès du condamné à mort, soit en établissant une correspondance avec lui, soit en soutenant financièrement ou bénévolement l'association ou les avocats qui très souvent l'assistent.

ATTENTION !
 Entretenir une correspondance avec un condamné à mort engage votre responsabilité dans la fréquence et le temps. Vivre la perte d'un correspondant est une épreuve douloureuse. Ne vous engagez pas à la légère !

EN SAVOIR PLUS - COMMENT CORRESPONDRE AVEC

- Algérie
- Arabie saou
- Bangladesh
- Biélorussie
- Chine
- Corée du N (République populaire)
- Égypte
- Emirats arat
- États-Unis
- Gambie
- Inde
- Indonésie
- Irak

Des contacts ont également été pris avec des membres d'organisations de soutien aux condamnés à mort dans des pays où le contact direct avec les condamnés s'avère très difficile : au Japon, en République démocratique du Congo, mais aussi en Iran ou à Taïwan.

Plusieurs fois par mois, sont mises en avant des campagnes de soutien visant à aider des condamnés à mort qui risquent d'être exécutés ou qui nécessitent une action de soutien. Par exemple, Mumia Abu Jamal, pour lequel une décision de la Cour suprême américaine est désormais attendue, Troy Davis, qui pourrait voir sa peine commuée sur décision du Gouverneur de l'État de Géorgie, ou encore Larry Swearingen, qui a toujours clamé son innocence, et dont l'exécution a été suspendue in extremis. L'Espace Condamnés à mort relaie également les campagnes de soutien lancées par d'autres organisations en faveur de condamnés du monde entier.

En décembre 2008, un groupe de soutien à l'Espace Condamnés à mort a également été créé sur le site communautaire Facebook, invitant ses membres à correspondre avec un condamné à mort et à relayer les campagnes présentées sur le site d'ECPM. Cet outil doit permettre à l'Espace Condamnés de se faire connaître et de trouver de nouveaux soutiens.

En 2009, lors du publipostage pour le renouvellement de la cotisation des membres d'ECPM, nous avons joint une carte de vœux avec l'adresse d'un condamné à mort. Les adhérents étaient invités à lui envoyer leurs bons vœux. Les réactions des membres d'ECPM ont été très positives, de nombreuses cartes de vœux ont ainsi été envoyées, principalement aux États-Unis.

RÉPONDRE À L'URGENCE D'UNE CONDAMNATION À MORT

Ensemble contre la peine de mort s'attache à se mobiliser pour venir en aide aux condamnés à mort qui la saisissent et dont elle évalue que son assistance peut être utile au dossier : campagne de mobilisation internationale, assistance juridique à la défense, soutien et appui diplomatique.

Depuis 2008, Richard Sédillot, avocat et administrateur d'ECPM, travaille bénévolement à la défense de Serge Atlaoui, le seul Français condamné à mort dans le monde. Incarcéré en Indonésie pour avoir assuré la maintenance de machines dont il ne lui avait jamais été dit qu'elles étaient destinées à fabriquer des stupéfiants, il a été inculpé pour participation à un trafic de drogue et attend son exécution.

Serge Atlaoui, ressortissant français condamné à mort en Indonésie. / Entrée de la prison de Kinshasa/Congo. Novembre 2008



ACTIVITÉ 6

DES ACTIONS DE LOBBYING POUR FAIRE AVANCER L'ABOLITION

SENSIBILISATION POLITIQUE DE L'OIF

Les ministres de la Justice des 68 États membres et observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) se sont réunis à Paris les 13 et 14 février 2008, à l'invitation de Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie et de Rachida Dati, ministre de la Justice de la République française. Le but de cette conférence était de développer la coopération entre les États et gouvernements francophones dans le domaine de la justice et du droit.

ECPM y a vu l'occasion d'agir afin que le problème de la peine de mort ne soit pas absent des débats. Car si l'Organisation internationale de la Francophonie n'a jamais pris position officiellement contre la peine de mort, sur les 68 pays membres, seul le Vietnam continue à exécuter. Fort d'un premier soutien de l'OIF au Congrès de Paris, ECPM a écrit au Secrétaire général et à l'ensemble des ministres de la justice des pays de l'OIF afin de les sensibiliser à l'abolition, avant leur venue à la conférence de Paris.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU PROBLÈME DE LA PEINE DE MORT EN CHINE DANS LA PERSPECTIVE DES JO DE PÉKIN

À un moment où le problème du Tibet et de la liberté d'expression en Chine captaient toute l'attention du public et des sportifs, ECPM a voulu donner une visibilité accrue à la thématique de la peine de mort, aux exécutions et au trafic d'organes en Chine. Pendant un an, ECPM s'est ainsi associé aux activités d'associations de droits humains, à celles de la Coalition mondiale contre la peine de mort, du Collectif Chine 2008, du théâtre du Soleil, ou de grands rendez-vous nationaux. ECPM a également mené ses propres actions, afin de mettre l'accent spécifiquement sur le problème de la peine de mort.

DES ACTIONS COLLECTIVES EN AMONT DES JO DE PÉKIN

ECPM a été particulièrement actif au sein du « Collectif Chine JO 2008 », composé d'une dizaine d'associations françaises (Amnesty, Acat, FIDH, Solidarité Chine, RSF...). Le Collectif a défini et adressé aux autorités chinoises, une liste de « Huit revendications pour Pékin », constituant un premier pas vers le respect des Droits humains en Chine.

En plus de porter les revendications du collectif, ECPM a également milité lors d'événements marquants de l'année 2008, à l'occasion

- De l'action Chine d'Amnesty France au stade Charlety (31 mai)
- De la conférence de Presse de la Coalition mondiale à Hong Kong (16 juin)

ECPM en campagne pour une baisse des exécutions en Chine aux côtés d'Amnesty-France



UN LOBBYING À DESTINATION DES SPORTIFS ET DES AVOCATS CHINOIS

Avant le départ des sportifs du monde entier pour la Chine, ECPM a souhaité les informer via les 208 Comités nationaux olympiques du problème de la peine de mort. Ce publipostage comprenait une lettre et une brochure d'information détaillée, en anglais et en français. L'association a ensuite ciblé les barreaux chinois où les mêmes informations ont été envoyées en mandarin.

En plus de cette opération de lobbying international, ECPM et le Collectif ont mené une série d'actions de visibilité en France. Présente avec Ariane Mnouchkine, devant la Cartoucherie de Vincennes, le jour du passage du marathon de Paris pour demander aux coureurs de ne pas piétiner les droits humains en Chine, l'équipe d'ECPM était encore mobilisée dès le lendemain pour le passage de la Flamme olympique à Paris. Dans quatre couloirs de course, des coureurs ont simulé un départ de 100 mètres, à côté de l'Hôtel de ville de Paris. Lorsque le juge, pistolet en l'air donnait le départ, trois athlètes, shorts, baskets et masques blancs s'élançaient avant d'être exécutés en plein effort par le juge. Le soir même, notre action était évoquée au 20 heures de TF1 et sur plusieurs radios rappelant ainsi à l'opinion publique que 80 % des exécutions du monde avaient lieu en Chine.

UNE ACTION SPECTACULAIRE DE VENTE D'ORGANES À UN MOIS DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JO

Un mois avant l'ouverture des JO de Pékin, une équipe de militants d'ECPM a défilé dans les rues parisiennes lundi 7 juillet de 10h00 à 13h00. Devant l'Ambassade de Chine, le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le groupe de militants a proposé une mise en scène "olympique" de la peine de mort en Chine, dénonçant le nombre d'exécutions, le trafic d'organes provenant de condamnés à mort, les failles du système judiciaire chinois et le silence de la communauté internationale.

Condamnés à mort, médecins, représentants de la Justice, du gouvernement ou de l'armée et membres du Comité international olympique (CIO) animaient une succession de tableaux : une exécution, une vente aux enchères d'organes et une remise de médailles olympiques.

UNE MANIFESTATION DEVANT L'AMBASSADE DE CHINE À PARIS LE JOUR DE L'OUVERTURE DES JO

Notre action collective du 8/8/8, jour d'ouverture officiel des Jeux olympiques de Pékin, a été fortement médiatisée. Quelques heures avant que toute l'attention ne soit braquée sur Pékin pour la cérémonie d'ouverture, plusieurs centaines de manifestants, 600 selon la police, ont défilé devant l'Ambassade de Chine à Paris à l'appel de neuf organisations de défense des droits humains et notamment d'Ensemble contre la peine de mort, pour dénoncer les atteintes aux droits humains en Chine. Des milliers de personnes ont manifesté au même moment partout dans le monde. Ce même jour, ECPM a fait parvenir à l'ambassadeur de Chine à Paris 8 balles factices (et inoffensives) dans un écrin de velours rouge en mémoire des dizaines de milliers de Chinois exécutés depuis 2001, date à laquelle le pays s'est vu attribuer les Jeux. Le chiffre 8, porte bonheur, incitait la Chine à poursuivre ses efforts sur la voie d'une justice moins violente, plus harmonieuse. L'accent était mis sur le problème du trafic d'organes prélevé sur les condamnés à mort.

Le 13 août, au cours du 22e Congrès de la société de transplantation, Huang Jiefu, vice-ministre chinois de la Santé reconnaissait le problème du prélèvement d'organes sur les condamnés à mort, affirmait que son pays avait pour objectif l'abolition de la peine de mort, et annonçait la création d'un réseau national de dons d'organes en partenariat avec la Croix Rouge chinoise. Puis, en novembre 2008, le même ministre déclarait avoir sanctionné trois hôpitaux chinois qui pratiquaient le trafic d'organes.

Action d'ECPM lors du passage de la flamme olympique à Paris



« Malgré les crimes,
les génocides,
les déportations,
l'humanité avance.
Il faut refuser que sous
couleur de justice la mort
soit notre loi et gouverne
la Cité. La lutte contre
la peine de mort ne sera
achevée que lorsque
l'abolition sera universelle.
C'est le combat que mène
Ensemble contre
la peine de mort. »

Robert Badinter



**3 rue Paul Vaillant Couturier
92320 Chatillon
France**

**Tél. : +33 1 57 63 03 57
Fax : +33 1 57 63 89 25
Email : ecpm@abolition.fr**